

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017
DE LA MUNICIPALITÉ DE TROIS-RIVES**

**Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil municipal,**

Le PL-122 a introduit l'obligation pour le maire d'une municipalité de faire rapport, lors d'une séance du conseil tenue en juin, des faits saillants du dernier rapport financier. Ainsi, en vertu des dispositions des **articles de cette loi**, voici ce rapport.

Les états financiers consolidés de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2017 indiquent que nous avons eu un **excédent de fonctionnement de 27 973 \$**. **La Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice qui dessert 3 municipalités** (Trois-Rives, St-Roch-de-Mékinac et Grandes-Piles) fait partie de notre périmètre comptable et les états financiers de celle-ci sont inclus dans notre rapport financier consolidé. Pour 2017, le taux de participation de la municipalité dans les opérations de la régie a été de 43,64 %. **À la fin de l'année 2017, pour l'administration municipale seulement, l'excédent accumulé était de 357 398 \$**. Ces états financiers ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Désaulniers, Gélinas & Lanouette, S.E.N.C.R.L.

Les dépenses en **immobilisation** ont totalisées **57 629 \$** en 2017. En voici la liste :

- **Réfection chemin St-Joseph vers lac Thom.**
- **Bâtiment de l'hôtel de ville** : remplacement de l'éclairage de la salle du conseil et aménagement d'une toilette adaptée.
- **Aménagement paysager du Parc près de l'église de Grande-Anse**
- **Bâtiment patinoire** : Installation d'une fosse septique et d'une toilette adaptée.
- **Bibliothèque** : Achat d'équipement informatique.

Pour réaliser ces différents travaux et achats nous avons utilisé les revenus de fonctionnement et reçu des subventions comme le remboursement d'une partie de la **taxe d'accise sur l'essence** (Canada et Québec) et le **pacte rural** (MRC de Mékinac).

La Corporation de développement durable Mékinac (**pont Mékinac**) nous a remis **une aide financière de 6 275 \$** en 2017.

La municipalité a reçu les subventions suivantes pour l'aider à réaliser plusieurs travaux de voirie :

- **Le Programme d'aide à l'entretien du réseau local du ministère des Transports, une subvention de 52 381 \$.**
- **Le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, une subvention de 5 858 \$**
- **Le Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État, une subvention de 85 000 \$.**
- **Le Programme d'aménagement durable des forêts, une subvention de 24 000 \$.**

En 2017, la municipalité a remis le **montant annuel de leurs taxes** au **Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac** et un montant de **4 500 \$** à la **Coopérative de solidarité de Mékinac** comme **aide financière** pour une **sixième année** sur un total possible de **10 ans**. Un **montant supplémentaire** équivalent à la **taxe foncière** de cet immeuble soit **1 074 \$** pour 2017, leur a été accordé même si l'entente prévue de 5 ans se terminait en **2016**.

Selon les informations de notre comptable lors de la présentation de ces états financiers en mai, la municipalité de Trois-Rives est **en très bonne santé financière**. Nous travaillons diligemment pour maintenir ce statut.

Je vous remercie de votre attention.



Lucien Mongrain, maire

Présenté à la séance du 4 juin 2018